

sa conférence était émaillée. Ils les commentait en maître. Il faisait revivre devant nous les fêtes oratoires dont il s'était enivré à Paris et lui-même parlait avec une éloquence qui semblait un écho fidèle des nobles accents entendus là-bas. Pendant plus d'une heure, il nous tint suspendus à ses lèvres. Et au sortir de la salle, les auditeurs séduits et ravis proclamaient d'une voix unanime que le juge Routhier était le plus éloquent de nos orateurs. Cette appréciation n'était pas le résultat d'une surprise et elle n'avait rien d'exagéré. Nous avons entendu bien des fois parler M. Routhier, et toujours nous avons subi le charme de sa parole pleine de mouvement, d'éclat et de chaleur communicative.

Pendant trente ans, il a été l'orateur attiré de nos grandes célébrations, de nos grandes manifestations nationales. Ses oeuvres oratoires forment deux volumes que l'on relit avec plaisir et profit. Mais nous avertissons le lecteur que, pour M. Routhier comme pour beaucoup d'autres, la parole écrite ne donne qu'une idée incomplète de la parole parlée. Il était éloquent non seulement par ce qu'il disait mais par la manière dont il le disait, par la voix, par l'accent, par le geste, par ce je ne sais quoi qui se dégage de toute la personne et qui captive l'auditeur.

Ces lignes ne sont qu'une évocation. Et nous devons faire effort pour supprimer ce qu'il y aurait de trop personnel dans les émouvantes réminiscences qui nous rappellent tant d'années envolées pour toujours. D'autres apprécieront, étudieront la carrière et les oeuvres du juge Routhier. Nous tenons cependant à signaler les deux grands exemples de sa vie : celui d'un labeur constant et celui d'une foi sans tache. M. Routhier est resté fidèle à la loi du travail jusqu'aux extrêmes limites de l'âge. A quatre-vingts ans, il écrivait encore, il traçait encore les plans d'oeuvres nouvelles. Admirable leçon